

COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE D'ILE DE FRANCE DE TENNIS DE TABLE

DU LUNDI 16 DECEMBRE 2013 au siège de la Ligue à Saint-Denis

NOM Prénom	Présents	Excusés	Représenté par
MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR			
BEAUSSART Patrick	X		
BENECHIE Jean-Claude	X		
BESSON TALABOT Martine	X		
BOICHEROT Charles -Henry	X		
BRASA Didier	X		
CORNILLON Jean-Claude	X		
CRETOT André	X		
DARRAS Flore		X	
DEMELLE Jean-Paul		X	
DURIEZ Odile	X		
GODEL Raymond	X		
HAMY Claude	X		
JAMES Franck	X		
KANDIN Catherine	X		
MAHE Bernard	X		
MARCASTEL Claude		X	
MARTIN Gérard	X		
MEBARKI Robert	X		
PARAVY Nathalie	X		
RAY Jacques	X		
RIGAUD Christian		X	
ROUSSEAU Didier	X		
THIVET Sylvie	X		
REPRESENTANTS DES COMITES DEPARTEMENTAUX			
75. MONTAGUT Jean	X		
77. FOURREAU Olivier		X	
78. FREYCENET Pierre	X		
91. ALLOUL Daniel	X		
92. POUPIN Virginie		X	
93. DEMEILLAT Christiane	X		
94. BERTRAND Alain	X		
95. DECRET Arlette	X		
CTR			
BOUTEFEU Clémence		X	
JOHNSTON David	X		
INVITES			
PALIERNE Christian	X		
SERVICES ADMINISTRATIFS			
BERNADAT Jacques	X		
CHAOUAT Stéphane	X		
LEPOITTEVIN Evenelle	X		

1- Approbation du compte rendu du comité directeur du 14 septembre 2013

Après certaines remarques d'ordre grammatical, le compte rendu du comité directeur du 14 septembre 2013 est approuvé à l'unanimité.

2- Point financier

Les comités départementaux sont quasiment à jour de leurs paiements. Les retardataires ont réglé la semaine dernière. La dette globale s'élève à 14000€. La ligue attendait les paiements des comités départementaux pour payer la FFTT.

Concernant les arbitres, leurs prestations vont être réglées cette semaine. La dernière journée de championnat ne sera pas prise en compte (7^{ème} journée) ni les journées de barrage qui auront lieu le week-end prochain.

3- Rapport d'activités des Vice-présidents de branche

Branche sportive :

Jean-Claude CORNILLON laisse la parole à Sylvie THIVET.

- La CSR a tenu ses réunions habituelles.

La CSR a constaté moins d'erreurs dans les feuilles de match mais elle déplore de plus en plus de contestation au niveau des juge-arbitres. Il serait souhaitable d'effectuer une remise à niveau des JA.

La FFTT a pris la décision d'arrêter le Bernard Jeu ainsi que les interclubs au niveau national. La CSR a demandé aux départements s'ils souhaitent continuer ces compétitions à leur niveau pour pouvoir ensuite, à son tour, prendre la décision de continuer ou d'arrêter ces compétitions au niveau régional. La réponse des comités départementaux est fixée au 15 janvier 2014.

La CSR se réunit jeudi 19 décembre 2013 pour entériner les résultats de la première phase. Les poules de la 2^{ème} phase seront constituées le 6 janvier 2014.

- Concernant le litige avec le club de Marly le roi, le CNOSF a proposé au club demandeur de s'en tenir à la décision du jury d'appel de la FFTT qui avait lui-même suivi la décision de la ligue d'Ile de France.

- Concernant le tournoi régional féminin, Catherine KANDIN prend la parole.

Le but d'organiser le tournoi féminin à la halle Carpentier était d'augmenter le nombre de participantes et d'élargir les possibilités de jouer en proposant l'inscription dans 2 tableaux. La date a posé problème car le tournoi a eu lieu le lendemain d'une journée de championnat par équipes. Certaines filles n'ont donc pas pu participer.

Il y a eu 300 participantes mais il y a eu un gros souci au niveau de la gestion du tournoi par la table d'arbitrage. Le JA était en formation. Cela a été une catastrophe du départ à la fin du tournoi. Il y a eu 2 heures de retard en raison d'erreurs de poules. Certaines inscrites n'ont pas été appelées pour jouer. Tout le monde s'est plaint. Les 55 tables n'ont pas été pleinement utilisées. La plupart du temps les tables étaient vides. Il y a eu un problème de programmation des matches. Il n'y a pas eu de mise en avant des féminines notamment par le streaming car l'endroit où était placée la caméra n'était pas la table principale et il n'y avait que des matches "secondaires" sur cette table. Les numérotées ont joué sur des travées où il n'y avait pas beaucoup de lumière.

Catherine KANDIN trouve dommageable cette "non réussite" car les filles avaient répondu présentes pour ce tournoi, et qu'elles ne reviendront peut être pas l'année prochaine.

Raymond GODEL pense qu'il faut attendre le rapport du JA pour savoir ce qui s'est passé.

Bernard MAHE soulève les difficultés que la Ligue rencontre avec Carpentier et notamment les problèmes de disposition des tables. En effet un parquet est posé au centre de la halle pour les matches de basket et l'éclairage est focalisé sur cette partie. Les zones alentour sont moins bien éclairées. De plus, il y a des problèmes de stockage. Les tables de la Ligue les gênent de plus en plus. L'occupation de la salle spécifique où s'entraîne le pôle espoirs est également problématique.

Jean-Claude CORNILLON intervient pour dire qu'il faut lister les épreuves que la Ligue organise à Carpentier et voir s'il n'y a pas d'autres salles capables de les accueillir à l'avenir. Il faut faire une réunion globale.

Bernard MAHE est d'accord et insiste également pour dire que les journées du Grand Prix de la Ville de Paris n'ont pas été une réussite en raison de la grève des transports qui a perturbé la venue des scolaires.

Il faut une réflexion générale sur le tournoi et savoir si le grand nombre de tables est intéressant, en tenant compte de ce qui est décidé par l'arbitrage pour tout ce qui concerne l'organisation de la compétition.

- Concernant le championnat féminin, Catherine KANDIN rappelle que le prix des engagements n'a pas diminué en raison de la présence de juge-arbitres sur les rencontres féminines.

Or 3 rencontres sur 7 de son équipe de PN n'ont pas été juge-arbitrées. Les juge-arbitres sont convoqués mais ne viennent pas.

Bernard MAHE suggère de contacter la CRA pour que cette commission tente de régler ces problèmes.

Robert MEBARKI intervient pour dire que si le juge-arbitre prévient qu'il ne peut pas venir, c'est à la CDA de gérer l'absence.

Jacques BERNADAT précise qu'il y a aura une réunion de la CRA avec l'ensemble des représentants des CDA le 4 janvier prochain pour discuter de ces thèmes.

- Concernant le championnat corpo, il n'y a aucun problème.

➤ Concernant l'IRD, il y a eu une réunion mercredi 11 décembre 2013 au cours de laquelle 2 dossiers ont été traités. L'instruction et le jugement des dossiers de l'IRD démontrent que les problèmes de discipline sont dus à la non-présence de juge-arbitre, à la méconnaissance des règlements par les juge-arbitres. Il est très difficile de sanctionner les licenciés quand les cas de discipline sont liés à ce type de manque. Est-ce que la commission de discipline de la CRA a été mise en place et sanctionne-t-elle les juge-arbitres défaillants ? Robert MEBARKI répond que rien n'a été fait à ce niveau. Bernard MAHE répond qu'il faut agir.

Branche formation :

➤ formation professionnelle

Concernant le DEJEPS, Raymond GODEL a appris que certains jours de formation n'avaient pas été assurés et qu'il n'avait pas été mis au courant de cela. Pour lui, il est nécessaire que Clémence BOUTEFEU trouve un remplaçant quand elle ne peut pas assurer ces cours.

➤ formation arbitrage

Il y a eu 7 AR, 6 JA1, 8 JA2, 2 JA3. Les examens et les pratiques sont à passer pour l'ensemble des personnes. Il y a également 8 personnes qui ont suivi la formation PSC1.

Raymond GODEL rappelle que les formateurs doivent être agréés par la FFTT et que les examens doivent être passés ultérieurement à la formation et non directement après la formation. Les examens pratiques auront lieu au tournoi des Interdépartementaux.

Une formation SPID D a également été organisée avec 7 ou 8 participants.

➤ formation fédérale

La formation entraîneur fédéral se déroulera du 26 au 30 décembre 2013.

La formation coaching initialement prévue en janvier est reportée en raison d'un empêchement du formateur.

➤ l'accompagnement des clubs

2 clubs entrent dans le dispositif : le Kremlin Bicêtre et Limay. Il y a eu une présentation du dispositif aux clubs dans le CD 92.

➤ le dispositif emplois d'avenir

Les clubs du 92 et du 93 ont bénéficié d'une présentation de ce dispositif. Cela se fera en janvier dans le 94.

Les emplois d'avenir permettent d'employer des jeunes à moindre coût pour les clubs en raison des aides liées à ce dispositif.

Branche technique :

Claude HAMY rappelle qu'une compétition s'est déroulée à la Halle Carpentier samedi 14 décembre. Les jeunes ont disputé beaucoup de matches, cela a bien tourné. Le nombre de participants n'était pas très important mais il y avait de la qualité. C'est encourageant. Claude HAMY regrette qu'il n'y ait eu qu'un CTD sur place en raison de la journée de championnat par équipes.

➤ Stéphane CHAOUAT intervient pour préciser que c'était la deuxième édition de l'open jeunes samedi.

La finalité de cette compétition est une qualification pour le tournoi régional de détection. Cet open, qui concernait les poussins et les benjamins, a rassemblé environ 120 participants avec des profils très intéressants. Cela permet d'avoir une bonne représentation de l'ensemble des jeunes joueurs d'Ile de France. D'ailleurs, des propositions d'actions seront faites à des jeunes qui vont ainsi entrer dans le processus de détection régionale.

Stéphane CHAOUAT précise qu'il y a une bonne génération de jeunes joueuses : Prithika Pavade, Chloé Chomis...

➤ l'Ile de France va participer au tournoi de Budapest qui est exclusivement masculin.

➤ l'Ile de France va organiser le top interrégional de détection les 22 et 23 mars à Fresnes.

➤ Stéphane CHAOUAT se rendra aux Minicom's avant les vacances de Noël car même s'il s'agit d'une compétition départementale, c'est intéressant d'y être.

➤ Concernant le championnat de France des régions, Stéphane CHAOUAT souhaite revenir à des équipes composées de 4 joueurs pour la dynamique de groupe (équipe de 3 joueurs l'année dernière). Le comité directeur est d'accord avec cette proposition.

➤ David JOHNSTON intervient sur le pôle espoirs

La vie à l'internat ne pose pas de soucis particuliers, il n'y a pas de problèmes de discipline. Les derniers conseils de classe ont révélé que 2 pensionnaires devaient fournir des efforts.

Cette année, le pôle espoirs se compose de 13 jeunes : 9 "petits" (1 cadet, 8 minimes) et 4 juniors. Sur les 2 tours du critérium fédéral, les jeunes du pôle ont obtenu de bons résultats.

Un stage a été organisé à Courbevoie lors des vacances de la Toussaint. Cela s'est très bien passé. David JOHNSTON remercie Nathalie PARAVY et Pascal COURCOL et souligne la qualité des installations qui sont neuves. Le seul bémol est le manque de réfectoire, il faut donc s'organiser pour manger.

Lors de ce stage, 4 à 5 joueurs de Courbevoie ont été intégrés car ils voulaient s'entraîner.

Concernant les cours de Methodia Sport, les 4 juniors sont déscolarisés. Ces cours sont donc nécessaires. Le coût de l'heure de cours a augmenté à partir de septembre. Le tarif est passé de 32€ à 45€.

Il y a eu un vote lors du dernier bureau directeur qui a décidé qu'il n'y aurait pas d'augmentation de l'aide consentie aux parents par la Ligue. David JOHNSTON regrette de ne pas avoir été consulté avant cette décision. Il demande s'il peut y avoir un réexamen de la décision.

Il explique que les coûts peuvent aller jusqu'à 7000€ avant déduction d'impôt (50%). Les élus lui demandent de produire un budget pour évaluer le coût supplémentaire pour les parents et fournir aux membres du bureau directeur des éléments chiffrés pour une prise de décision. Le bureau directeur se prononcera à nouveau la prochaine fois en fonction des éléments fournis.

Il existe de plus en plus fréquemment des problèmes avec la Mairie de Paris. La salle est occupée de plus en plus par les écoles avec la réforme des rythmes scolaires. Mais si le pôle espoirs quitte la salle spécifique, cela coutera forcément plus cher qu'actuellement.

L'avantage de la salle spécifique est sa proximité avec les transports en commun.

La décision de déplacer ou non le pôle espoirs sera à prendre rapidement car il faudra s'organiser. Si la Ligue décide de déplacer le pôle espoirs, il faut que cela soit pour obtenir une prestation supérieure à celle d'aujourd'hui.

Bernard MAHE indique que cette décision revêt un impact financier important si la décision d'installer le pôle espoirs au CREPS est prise. Il signale également les difficultés qu'il rencontre pour obtenir la convention d'utilisation de la salle spécifique. Il y a un flou sur la gestion des créneaux de cette salle.

Jean MONTAGUT indique qu'une partie des créneaux est gérée par la Direction des sports de la Mairie de Paris, l'autre partie est gérée par l'Education Nationale qui devait renseigner les horaires d'utilisation mais cela n'a jamais été fait.

L'utilisation de la salle spécifique pendant les week-ends et les vacances scolaires a été attribuée au comité départemental de Paris.

David JOHNSTON remercie Bernard MAHE et Jacques BERNADAT pour avoir permis d'assouplir les relations avec le gardien de Carpentier.

Catherine KANDIN pense que la question de la proximité des transports n'est pas forcément à prendre en compte car il s'agit surtout d'une question de volonté de la part des parents et des enfants.

Christian PALIERNE signale que les endroits les plus adaptés pour recevoir un pôle espoirs sont les CREPS car ils rassemblent toutes les unités de vie nécessaires. La question des transports n'est pas non plus pour lui une question primordiale car il y a beaucoup d'enfants en internat, les déplacements sont donc limités de ce fait. Il y a une étude de faisabilité à faire sur ce que désire la Ligue.

Branche Communication et développement :

- Site Internet : le contrat avec le nouveau prestataire est signé. Il a commencé à travailler sur le design de la première page.
- commission développement

Elle a été créée par le dernier bureau directeur. L'objectif de cette commission est de décliner le projet fédéral, de coordonner les actions régionales et d'aider les départements à se développer.

Patrick BEAUSSART a commencé à mettre en place une base de travail qui est une cartographie des clubs franciliens. Il précise qu'il s'agit d'une première étude qui est à affiner et à améliorer.

Bernard MAHE remercie Patrick BEAUSSART pour son travail.

Commission Statuts et Rèlements

Gérard MARTIN annonce qu'ils doivent traiter un certain nombre de demandes de mutations exceptionnelles. Christian RIGAUD souhaiterait avoir un état des cas de demandes pour que cela serve de base de travail et que les spécificités de l'Ile de France soient prises en compte. Mais cela n'est pas facile car chaque cas est différent.

Organisation des épreuves

Robert MEBARKI parle du Grand Prix de la Ville de Paris qui s'est déroulé du mercredi 11 au vendredi 13 décembre 2013 en regrettant le peu de scolaires présents en raison de la grève des transports.

Concernant le fonctionnement de l'organisation sur cette épreuve, il indique que la sono a été gratuitement prêtée par la Ville de Paris et que la Protection Civile a été remplacée par Sylvie Selliez, médecin. Robert MEBARKI la remercie d'avoir tenu son engagement et d'avoir été présente constamment sur les journées de samedi et de dimanche.

Quant à la sécurité, la précédente société de gardiennage a été remplacée. Les 2 agents sur place étaient très visibles. Malheureusement quelques vols sont encore à déplorer.

4- COPREDIF

Une réunion du COPREDIF s'est tenue à Corbeil-Essonnes dernièrement. 7 départements étaient représentés et Bernard MAHE était présent.

Les échanges furent intéressants notamment sur la question de la disparité du montant des subventions versées par les Conseils Généraux et le CNDS entre les différents départements franciliens.

Les Présidents ont également échangé sur la question des emplois des éducateurs et celle de leur rémunération.

5- Questions diverses

Robert MEBARKI interroge le Président et le Trésorier sur l'indemnisation des kilomètres versée aux arbitres à partir du premier kilomètre.

Jacques RAY répond que la question de l'indemnisation à partir du premier kilomètre n'a jamais été votée. Il s'agissait d'une proposition de Claude MARCASTEL. Mais cette proposition n'avait pas été chiffrée. Il avait été demandé aux arbitres d'indiquer le nombre de kilomètres qu'ils parcouraient même s'il n'y avait pas d'indemnités versées afin de calculer le coût que cela représenterait pour la Ligue. Comme cela n'a jamais été fait, la Ligue n'a pas pu évaluer la dépense et la question n'a jamais été rediscutée.

Concernant l'homologation des salles, il semble que Jean-Claude LANGLOIS continue à visiter des salles. Or, depuis les dernières élections, 2 personnes ont été désignées pour effectuer cette mission. Mais ces 2 personnes ne sont pas formées.

Raymond GODEL signale qu'il existe un référent national "homologation de salle" à la FFTT. Il pourrait venir à la Ligue pour former les personnes nouvellement désignées.

Jean MONTAGUT aborde le sujet du tournoi international du Comité de Paris et la lettre envoyée par Michel LALET dans laquelle il demande à la Ligue de bien vouloir revoir sa décision et de déléguer cette date au Comité de Paris pour organiser son tournoi international. Bernard MAHE avait déjà répondu précédemment à Michel LALET sur ce sujet.

Jean-Claude CORNILLON indique que bien qu'il n'y ait plus de TNO, la Ligue a déjà décidé d'organiser une épreuve de remplacement sur cette date et que par conséquent la Ligue ne peut pas déléguer cette date au comité de Paris.

6- Informations générales

Bernard MAHE informe les membres du comité directeur de la procédure entamée à l'encontre de l'assurance suite aux dégradations que la Ligue a subies en 2012. La Ligue a contacté une avocate spécialisée en droit des assurances. Il y a des échanges de courrier entre l'avocate, la Ligue et la société d'assurance.

Bernard MAHE félicite David JOHNSTON pour la médaille qu'il a obtenue avec l'équipe de France junior au Maroc. Il félicite également Evenelle LEPOITTEVIN-DUBOST pour l'obtention de son Master 2 "Professions Juridiques du Sport" et sa place de major de promotion.

Bernard MAHE cède ensuite la parole à Christian PALIERNE.

Christian PALIERNE remercie la Ligue pour son invitation et fait part du plaisir qu'il a d'être parmi la Ligue d'Ile de France. Il tient à remercier le Président et le Comité directeur pour le cadeau reçu lors de l'assemblée générale de septembre 2013.

Il remercie également l'Ile de France pour son soutien sur le vote du budget prévisionnel lors de l'Assemblée Générale fédérale.

Christian PALIERNE propose aux membres du comité directeur de répondre aux questions qu'ils souhaitent lui poser.

Alain BERTRAND interroge Christian PALIERNE sur le passage des équipes à 4 joueurs au lieu de 6. Sylvie THIVET répond qu'elle doit faire le point sur le passage à 4 pour la commission sportive fédérale et qu'elle aura les résultats à la fin de la semaine. Les premiers résultats démontrent que la réforme est plutôt bien accueillie au niveau national.

Christian PALIERNE poursuit en indiquant que les ligues régionales ont fait l'effort d'intégrer cette réforme dans leurs championnats à l'exception de 2: les Pays de la Loire et le Nord Pas de Calais.

Les Pays de la Loire appliqueront cette réforme la saison prochaine ainsi que le Nord Pas de Calais dans les deux premières divisions régionales mais bénéficie d'un délai pour s'organiser sur les autres divisions. Cette réforme a fait beaucoup de bruit au moment du vote car les territoires avaient leurs habitudes.

Les divisions pré-nationales, régionale1 et régionale 2 disputent 14 parties au lieu de 20 sur 2 tables et ils sont très satisfaits car ils finissent les rencontres plus tôt.

Concernant le passage à 4 joueurs dans les départements, la FFTT a fait le choix de les laisser libre de choisir d'appliquer la réforme ou pas. Ils sont libres de gérer leurs équipes et peuvent ainsi s'adapter en fonction de leur territoire. Il est nécessaire de laisser un peu de souplesse.

Claude HAMY interroge Christian PALIERNE sur ce que compte faire la FFTT pour aider la Ligue après avoir recruté les meilleurs cadres techniques franciliens.

Christian PALIERNE répond que la politique de la FFTT n'a jamais été dans le sens d'inciter les pongistes et les anciens pros à passer le concours de professorat de sport. La FFTT se retrouve donc en recherche de cadres techniques, elle doit donc faire appel à ceux en place dans les ligues. Il est conscient des problèmes que cela pose à la Ligue mais n'a aucune solution à apporter dans l'immédiat.

Sur la réforme du Critérium Fédéral : Christian PALIERNE répond que rien n'a été voté pour l'instant et que ce dossier est encore à l'étude.

Bernard MAHE clôture le comité directeur à 21h30.